

COMPTES CONSOLIDES

30/06/2024



29 Boulevard de Courcelles

75008 PARIS

SOMMAIRE

1	Bilan consolidé	4
2	Compte de résultat consolidé	5
3	Tableau de financement consolidé par l'analyse des flux de trésorerie	6
4	Variation des capitaux propres consolidés – part du groupe	7
5	Evènements significatifs de l'exercice	8
5.1	Faits marquants	8
5.2	Evènements postérieurs à la clôture	8
6	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
6.1	Référentiel comptable	9
6.2	Modalités de consolidation	9
6.2.1	<i>Ecart d'acquisition</i>	9
6.2.2	<i>Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées</i>	10
6.2.3	<i>Méthode de conversion des opérations en devises</i>	10
6.3	Méthodes et règles d'évaluation	10
6.3.1	<i>Utilisation d'estimations</i>	10
6.3.2	<i>Immobilisations incorporelles</i>	10
6.3.3	<i>Immobilisations corporelles</i>	12
6.3.4	<i>Contrats de location-financement</i>	12
6.3.5	<i>Immobilisations financières</i>	13
6.3.6	<i>Créances et dettes</i>	13
6.3.7	<i>Trésorerie et valeurs mobilières de placement</i>	13
6.3.8	<i>Provisions</i>	13
6.3.9	<i>Engagements de retraite et prestations assimilées</i>	13
6.3.10	<i>Impôts sur les résultats</i>	13
6.3.11	<i>Reconnaissance du chiffre d'affaires et des charges correspondantes</i>	14
6.3.12	<i>Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</i>	14
6.3.13	<i>Résultats par action</i>	14
7	Périmètre de consolidation	15
7.1	Activité	15
7.2	Liste des sociétés consolidées	15
8	Comparabilité des comptes	15
8.1	Changements comptables	15
8.2	Variations de périmètre	15
9	Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations	15
9.1	Ecart d'acquisition	16

9.2	Immobilisations incorporelles.....	16
9.3	Immobilisations corporelles.....	17
9.4	Immobilisations financières.....	17
9.5	Ventilation des créances et des dépréciations par échéance	17
9.6	Capitaux propres	18
9.7	Provisions pour risques et charges	18
9.8	Emprunt et dettes financières	18
9.9	Impôts différés	19
9.10	Autres passifs à court terme	20
9.11	Amortissements et provisions	20
9.12	Résultat financier	21
9.13	Résultat exceptionnel	21
9.14	Engagements hors-bilan.....	23
9.15	Impôt sur les résultats	22
	9.15.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés	22
	9.15.2 Preuve d'impôt	22
10	Autres informations.....	23
10.1	Information sectorielle	24
	10.1.1 Actifs immobilisés.....	24
	10.1.2 Chiffre d'affaires.....	24
	10.1.3 Résultat d'exploitation	24
10.2	Information géographique	25
10.3	Effectif moyen	25
10.4	Rémunération des dirigeants	25
10.5	Parties liées.....	25
10.6	Honoraires des commissaires aux comptes	25

1 Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	30/06/2024	31/12/2023	Notes
Actif immobilisé	72 084	71 417	
Immobilisations incorporelles	70 631	69 535	9.2
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	35 923	35 923	9.1
Immobilisations corporelles	1 263	1 728	9.3
Immobilisations financières	190	154	9.4
Actif circulant	16 338	19 058	
Stocks et en-cours	-	-	
Clients et comptes rattachés	2 124	2 237	9.5
Autres créances et comptes de régularisation	5 429	5 470	9.5
Valeurs mobilières de placement	1	1	
Disponibilités	8 783	11 350	
TOTAL	88 422	90 475	

PASSIF (en milliers d'euros)	30/06/2024	31/12/2023	Notes
Capitaux propres (part du groupe)	(1 049)	2 027	
Capital	3 008	2 900	9.6
Primes	5 686	5 493	9.6
Réserves consolidées	(6 299)	(3 506)	
Résultat consolidé	(3 444)	(2 861)	
Intérêts minoritaires	5 400	9 208	
Provisions *	410	463	9.7
Dettes	83 661	78 777	
<i>Emprunts et dettes financières</i>	26 020	27 361	9.8
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	12 161	7 036	9.10
<i>Autres dettes et comptes de régularisation *</i>	45 479	44 379	9.10
TOTAL	88 422	90 475	

(*) les impôts différés passifs étaient auparavant enregistrés en provisions pour risques et charges. Ils sont désormais présentés en « Autres dettes et comptes de régularisation » conformément au règlement ANC 2020-01. La colonne comparative est amendée dans ce sens.

2 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2023	Notes
Chiffre d'affaires	205	7 640	10.1.2
Autres produits d'exploitation	6 851	7 300	
Achats consommés	(6 709)	(6 822)	
Charges de personnel	(826)	(2 037)	
Autres charges d'exploitation	(907)	(490)	
Impôts et taxes	(46)	(79)	
Dotations sur amortissements et aux provisions	(5 183)	(4 234)	9.11
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(6 615)	1 277	
Dotations et reprises des écarts d'acquisitions	-	-	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(6 615)	1 277	
Charges et produits financiers	(633)	(2 213)	9.12
Charges et produits exceptionnels	(165)	(506)	9.13
Impôts sur les bénéfices	6	1 084	9.14
Résultat net des entreprises intégrées	(7 407)	(358)	
Résultat net des mises en équivalence	-	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(7 407)	(358)	
Résultat net - Part des minoritaires	(3 964)	1 560	
Résultat net - Part du groupe	(3 444)	(1 918)	

3 Tableau de financement consolidé par l'analyse des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(3 444)	(1 918)
- Part des minoritaires :	(3 964)	1 560
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	5 323	4 249
- Variation des impôts différés	(6)	1
- Plus-values de cession	-	60
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	(2 090)	3 952
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	6 753	(1 268)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 664	2 684
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(6 028)	(6 536)
Cession d'immobilisations		464
Subventions d'investissement encaissées	298	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(5 730)	(6 072)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentations de capital en numéraire		639
Emissions d'emprunts	2 018	5 774
Remboursements d'emprunts	(1 189)	(4 398)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	829	2 015
VARIATION DE TRESORERIE	(238)	(1 372)
Trésorerie d'ouverture	(638)	1 084
Trésorerie de clôture	(876)	(293)

4 Variation des capitaux propres consolidés – part du groupe

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidés	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - Intérêts minoritaires
Situation au 31/12/2022	1 860	309	(5 155)	1 716	(60)	(1 331)	6 864
Affectation du résultat n-1			1 716	(1 716)		-	
Résultat net de l'exercice				(2 861)		(2 861)	2 368
Variations du capital de l'entreprise consolidée	1 041	5 185				6 226	
Autres			(7)			(7)	(23)
Situation au 31/12/2023	2 900	5 494	(3 446)	(2 861)	(60)	2 027	9 208
Affectation du résultat n-1			(2 861)	2 861		-	
Résultat net de l'exercice				(3 444)		(3 444)	(3 964)
Variation de périmètre						-	
Variations du capital de l'entreprise consolidée	107	193				300	
Autres			8		60	68	155
Situation au 30/06/2024	3 008	5 686	(6 299)	(3 444)	(0)	(1 049)	5 400

5 Evènements significatifs de l'exercice

5.1 Faits marquants

Les principaux évènements intervenus sur l'exercice 2024 sont les suivants :

- Le 08 mars 2024, le Conseil d'administration faisant usage de la quinzième résolution de l'assemblée générale du 29 juin 2023, a décidé le principe d'une émission de 20 000 obligations convertibles en actions (OCA) avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la société d'Atlas Special Opportunities II ou de toute filiale de cette société. Ces OCA, d'une valeur nominale de 100 euros chacune, portent intérêt de 8 % par an, avec une maturité de 12 mois, ont été entièrement souscrites à un prix égal à leur valeur nominale représentant un montant total de 2.000.000 d'euros. La Société a donc conclu avec Atlas Special Opportunities II, un contrat d'émission en vue de la mise en place d'un financement obligataire par émission de 20.000 OCA d'une valeur nominale de 100 euros chacune représentant un montant d'emprunt obligataire de 2.000.000 d'euros.
- La Société a conclu avec sa filiale la société TRIPLE A une convention d'avance en compte courant pour un montant de 1.480.000 d'euros portant intérêts au taux annuel de 8.25 %.
- Au delà du financement obligataire, EL II PROPERTIES société holding de Robert Koople et Nemapp Société de Paul Amsellem ont apporté à Sirius Media une somme de 2.634.900 euros de décembre 2023 à octobre 2024. 3.555.000 euros ont été apporté à Triple A / PM SA afin de soutenir la société, et assurer la fin de la production et le soutien marketing de Zack et wowo.
- Monsieur Gilles Aupin a démissionné de ses fonctions d'administrateur de Sirius Media.

5.2 Evènements postérieurs à la clôture

Les principaux évènements intervenus au cours du second semestre 2024 sont les suivants :

- Au cours du mois de juillet 2024, 6 000 obligations détenues par Atlas Special Opportunities II ont fait l'objet d'une conversion en actions. 4 719 730 actions de la Société ont été émises en conséquence.

Le 23 août 2024, 1 000 obligations ont été converties en 2 296 738 actions nouvellement émises.

Le 10 septembre 2024, 1 500 obligations ont été converties en 4 391 100 actions nouvellement émises.

La valeur nominale de l'action étant fixée à 0,10 euros, il en ressort l'augmentation de capital d'un montant de 1 140 757 euros. Au 10 septembre, le capital social de la société s'élève à 4 148 450 euros.

Par ailleurs, Monsieur Gilles et Monsieur Steeve Attali ont démissionné de leur fonction d'administrateur de Sirius Media Production et de leurs fonctions de président de TripleA, de Sirius Media Production et de directeur général.



6 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

Note préalable :

Sauf mention contraire, l'ensemble des données chiffrées de ces notes annexes est exprimé en milliers d'euros. L'euro est la monnaie fonctionnelle de l'ensemble des entités du Groupe.

SIRIUS MEDIA n'atteint pas les seuils légaux minimaux devant conduire à une obligation de consolider. Cette publication optionnelle est donc destinée à faciliter sa communication.

6.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe SIRIUS MEDIA sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC 2020-01 du Comité de Réglementation Comptable sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

6.2 Modalités de consolidation

La note 7 liste l'ensemble des entités consolidées par la société mère SIRIUS MEDIA (29 boulevard de Courcelles 75008 Paris) et les méthodes y afférent.

Les sociétés contrôlées exclusivement, directement ou indirectement, par la société mère SIRIUS MEDIA, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles SIRIUS MEDIA exerce une influence notable sont mises en équivalence. Celle-ci est présumée à partir du moment où le Groupe détient au moins 20% du capital.

6.2.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise ou d'une variation de participation représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif. Conformément à la réglementation ANC 2020-01, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur



cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

L'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) identifiée par le groupe correspond à la notion d'entité juridique. Parfaitement en adéquation avec la structure opérationnelle, les entités ont été acquises ou créées au fur et à mesure du développement du groupe et des opérations de croissance externe. Le goodwill est donc affecté à la société, qui représente les UGT du groupe.

Ainsi, les écarts d'acquisition positifs inscrits à l'actif immobilisé à compter du 1er janvier 2016 ne seront plus systématiquement amortis notamment en l'absence de limite prévisible de leur durée d'utilisation.

Concernant les écarts d'acquisition antérieurs au 1er janvier 2016, le groupe a retenu la possibilité de maintenir l'amortissement sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée. Compte tenu des hypothèses retenues et des objectifs fixés lors des acquisitions, cette durée avait été estimée à 7 ans et appliquée à l'ensemble des écarts d'acquisition enregistrés.

La valeur des actifs incorporels non amortissables et des écarts d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Au 30 juin 2024, l'étude des indices économiques et financiers n'a pas montré que les écarts d'acquisition ont perdu de leur valeur. Aucune dépréciation n'a donc été comptabilisée.

Concernant les écarts d'acquisition négatifs, la société a appliqué les dispositions prévues par la norme CRC 2020-01 et a donc amorti ces derniers selon la même politique, soit sur 7 ans.

6.2.2 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes consolidés au 30 juin 2024 ont été établis à partir des états financiers de chacune des entités arrêtées au 30 juin d'une durée de 6 mois.

6.2.3 Méthode de conversion des opérations en devises

Conformément à la réglementation ANC 2020-01, les écarts de conversion des créances et des dettes libellées en devises doivent désormais être comptabilisés en tant qu'écarts de conversion actif et passif dans les comptes consolidés, conformément aux règles comptables définies dans le PCG.

6.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe SIRIUS MEDIA sont les suivants :

6.3.1 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs et passifs portés au bilan, de produits et de charges comptabilisés et d'engagements mentionnés en annexe. Les résultats définitifs pourront, le cas échéant, diverger de ces estimations.

6.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent :

- aux frais de développement de logiciels à usage interne. Ils sont amortis en linéaire sur une durée de



deux ans pour le front office et trois ans pour le back office ;

- aux coûts de production de films télévisuels et documentaires. Ils sont portés à l'actif du bilan par le biais du compte de production immobilisée. L'ensemble des coûts de production des fictions et documentaires produits est financé par les moyens décrits ci-après :
 - Des avances en coproductions
 - Des cessions de droit de diffusion
 - Des subventions du Centre National de la Cinématographie (C.N.C.)
 - Des subventions européennes

Les coproductions

La coproduction est un financement externe qui permet au coproducteur de posséder une part divisée et indivise du négatif du film.

Ce financement vient se déduire du prix de revient du film. Cette déduction ne peut s'effectuer qu'après que l'entreprise ait obtenu le « P.A.D. » (prêt à diffuser) ou en la présence du certificat de livraison.

Les droits de diffusion :

Ils correspondent au prix versé par les diffuseurs pour permettre la diffusion du film. Ces cessions se matérialisent par une comptabilisation au compte de résultat et vont permettre de définir les recettes nettes affectables à l'amortissement fiscal du film.

Les subventions du CNC

Ces aides sont accordées aux producteurs afin de permettre un financement complémentaire des films mis en production. Ces aides sont générées par la diffusion du film sur les chaînes. La subvention du CNC est affectée en totalité à l'amortissement du film.

Amortissement des téléfilms :

Le groupe applique les méthodes préconisées par le nouveau règlement ANC N°2014-03 du 05 juin 2014, modifiée par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 concernant les règles d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation des actifs.

Le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs. La méthode retenue décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des catalogues correspondants. Cette méthode prend en compte l'importance des recettes primaires et le rapport observé entre les recettes primaires et les recettes secondaires.

Cet amortissement économique doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement sur subventions CNC pour lesquelles un agrément provisoire a été obtenu.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générée par le catalogue. Ces flux futurs de trésorerie générés sont établis sur la base des prévisions de recettes (dont la réalisation présente



un caractère aléatoire) estimées par la direction.

Séries et films de fictions :

Amortissement à 100 % de la subvention CNC à la livraison et amortissement de la valeur brute du programme retraitée de la subvention à 25% à la livraison, le solde étant amorti linéairement sur 3 ans ; Le nouveau règlement des actifs offre l'opportunité de continuer à amortir les immobilisations fiscalement sur la durée d'usage. Pour ce faire, un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre :

- la dotation calculée en fonction de durée d'usage,
- et la dotation calculée en fonction de la durée réelle.

La valeur d'utilité du catalogue est déterminée sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés et des prévisions de ventes futures associés à ces actifs, ceux-ci étant déterminés par le management. Le cas échéant, les films sont dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces derniers.

Provisions - Dépréciations :

La nouvelle réglementation sur les actifs peut permettre la constitution d'une nouvelle provision égale à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal. Cette provision est une provision déductible.

Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

6.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle ou du composant concerné.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériels techniques et audiovisuel	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	10 ans
Matériel de transports	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

6.3.4 Contrats de location-financement

Conformément à la réglementation ANC 2020-01, les opérations réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et assimilés sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur



d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

6.3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des cautions et dépôts de garantie.

6.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leurs valeurs nominales.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voies de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du cours de clôture.

6.3.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires, selon la méthode Premier Entré, Premier Sorti.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

Le groupe a souscrit à un contrat de liquidité le 03 avril 2012. En application du Règlement CRC 2020-01, le traitement des titres d'autocontrôle dépend de leur classement comptable. Figurant en valeurs mobilières de placements dans les comptes individuels, ils sont maintenus à ce poste dans les comptes consolidés.

6.3.8 Provisions

D'une façon générale, le groupe enregistre des provisions pour risques et charges, dans les cas d'obligation légale ou implicite vis-à-vis d'un tiers résultant d'un fait générateur passé qui entraînerait probablement une sortie de ressources représentative d'avantages économiques nécessaire pour éteindre l'obligation.

6.3.9 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes consolidés selon le principe d'importance relative : ancienneté moyenne faible et moyenne d'âge peu élevée.

6.3.10 Impôts sur les résultats

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,



- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société. Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas de résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

6.3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires et des charges correspondantes

Les prestations de services du Groupe sont reconnues en chiffre d'affaires lorsque celles-ci sont réalisées.

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à moyen et long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la transaction. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture. La totalité des revenus n'est pas comptabilisée lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la transaction.

6.3.12 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition

Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition provient des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

6.3.13 Résultats par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions aux clôtures respectives.

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net (part du Groupe) en euros	(3 443 828)	(1 918 000)
Nombre d'actions en circulation	29 004 986	20 023 271
Total	(0,119)	(0,095)

Il est à noter que le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation aux clôtures respectives augmenté des options en cours de validité. Cependant, lorsque le résultat par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

7 Périmètre de consolidation

7.1 Activité

Le Groupe SIRIUS MEDIA via sa filiale Triple A / Sirius Media Production est spécialisé dans la production audiovisuelle en France et en Europe.

Les informations par activité sont présentées en note 10.

7.2 Liste des sociétés consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Entités	Numéro d'identité	Siège social	Méthode de consolidation 2024	Méthode de consolidation 2023	% Contrôle 2024	% Contrôle 2023	% Intérêt 2024	% Intérêt 2023
Sirius SA	447922972	29 Boulevard de Courcelles 75008 Paris	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Triple A	883583403	259 rue Saint Honoré 75001 Paris	Intégration globale	Intégration globale	51%	51%	51%	51%
Sirius Media Production	388405086	29 Boulevard de Courcelles 75008 Paris	Intégration globale	Intégration globale	70%	70%	35,7%	35,7%
Toutes ces choses SAS	885178632	259 rue Saint Honoré 75001 Paris	Intégration globale	Intégration globale	50%	50%	25,5%	25,5%

8 Comparabilité des comptes

8.1 Changements comptables

Aucun changement comptable n'est, par nature, susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

8.2 Variations de périmètre

La société Madvertise Mobile Advertising (Italie) ne fait plus partie du périmètre de consolidation du fait de sa liquidation sur le second semestre 2023.

9 Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés et sont exprimés en milliers d'euros.



9.1 Ecarts d'acquisition

Le détail des écarts d'acquisition est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	30/06/2024
SIRIUS	765	-			765
TRIPLEA	35 923	-			35 923
Total valeur brute	36 689	-			36 689
SIRIUS	(765)	-			(765)
TRIPLEA	-	-			-
Total amortissements et dépréciations	-765	-			(765)
SIRIUS	-	-			-
TRIPLEA	35 923	-			35 923
Total Ecart d'Acquisition	35 923				35 923

9.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2024
Concessions, brevets, licences	82	-	-	-	-	82
Autres immobilisations incorporelles	238 121	-	-	-	-	238 121
Immobilisations incorporelles en cours	8 453	-	5 991	-	18	14 462
Ecarts d'acquisition	36 689	-	-	-	-	36 689
Total valeurs brutes	283 346	-	5 991	-	18	289 355
Concessions, brevets, licences	(82)	-	-	-	-	(82)
Autres immobilisations incorporelles	(212 963)	-	(4 913)	-	0	(217 876)
Ecarts d'acquisition	(765)	-	-	-	-	(765)
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total amortissements et dépréciations	(213 810)	-	(4 913)	-	0	(218 723)
Concessions, brevets, licences	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	25 159	-	(4 913)	-	0	20 246
Immobilisations incorporelles en cours	8 453	-	5 991	-	18	14 462
Ecarts d'acquisition	35 923	-	-	-	-	35 923
Total immobilisations incorporelles	69 535	-	1 078	-	18	70 631

9.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à des matériels de bureau et outils informatiques en propre et en crédit-bail.

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2024
Install.tech. Matériels et outillages	8	-	-	-	-	8
Autres immobilisations corporelles	914	-	1	(548)	-	367
Autres immo. Corp. En crédit-bail	1 997	-	-	-	-	1 997
Immobilisations corporelles en cours	18	-	-	-	(18)	-
Total valeurs brutes	2 936	-	1	(548)	(18)	2 372
Install.tech. Matériels et outillages	(8)	-	-	-	-	(8)
Autres immobilisations corporelles	(686)	-	(190)	548	-	(328)
Autres immo. Corp. En crédit-bail	(515)	-	(258)	-	-	(773)
Total amortissements et dépréciations	(1 209)	-	(448)	548	-	(1 108)
Install.tech. Matériels et outillages	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	228	-	(189)	-	-	39
Autres immo. Corp. En crédit-bail	1 482	-	(258)	-	-	1 224
Immobilisations corporelles en cours	18	-	-	-	(18)	-
Total immobilisations corporelles	1 728	-	(447)	-	(18)	1 263

9.4 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2024
Titres de participations	26	-	-	-	-	26
Autres immobilisations financières	129	-	36	-	-	164
Total valeurs brutes	154	-	36	-	-	190
Titres de participations	(0)	-	-	-	-	(0)
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total amortissements et dépréciations	(0)	-	-	-	-	(0)
Titres de participations	26	-	-	-	-	26
Autres immobilisations financières	129	-	36	-	-	164
Total immobilisations financières	154	-	36	-	-	190

9.5 Ventilation des créances et des dépréciations par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	31/12/2023	30/06/2024	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés	27	7	7	-
Clients et comptes rattachés	2 387	2 288	2 288	-
Comptes courants débiteurs	10	10	10	-
Créances sociales	8	8	8	-
Créances fiscales	1 230	2 055	2 055	-
Débiteurs divers	1 322	1 212	1 212	-
Charges constatées d'avance	437	469	469	-
Impôt différé actif	49	37	37	-
Créances fiscales IS	2 386	1 587	1 587	-
Charges à répartir	-	45	45	-
Total	7 856	7 718	7 718	-



Les dépréciations relatives à ces créances sont présentées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Mouvement de périmètre	Dotation	Reprise	Autres variations	30/06/2024
Clients et comptes rattachés	(150)	-	(14)	-	-	(164)
Total	(150)	-	(14)	-	-	(164)

9.6 Capitaux propres

Au 30 juin 2024, le capital social se compose de 30 076 933 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro.

9.7 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/2024
Autres provisions pour risques et charges	463	-	10	(63)	-	410
Total provisions	463	-	10	(63)	-	410

Conformément au règlement ANC 2020-01, le montant de l'impôt différé passif est présenté dans la section « Autres dettes et comptes de régularisation ».

9.8 Emprunt et dettes financières

La société SIRIUS MEDIA a souscrit le 31/10/2017 à un prêt innovation auprès de la BPI de 500K€ d'une durée de 7 ans, au taux d'intérêt annuel de 4.89% payés trimestriellement, son remboursement se poursuit.

La société SIRIUS MEDIA a souscrit sur l'exercice 2023 un emprunt obligataire au travers de la plateforme Equisafe pour un montant de 5,8M€, d'une durée de 2 ans, au taux de 14%.

La société SIRIUS MEDIA a conclu un contrat d'obligations convertibles en actions avec le fonds d'investissement Atlas Special Opportunities d'un montant de 2M€, portant intérêt de 8% par an avec une maturité de 12 mois. 3 000 obligations ont fait l'objet d'une conversion en actions au cours du premier semestre 2024. Au 30 juin 2024, la dette obligataire de la Société au titre de ces OCA s'élève à 1,7M€.

La ventilation des emprunts par échéance est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	30/06/2024	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 727	4 995	2 584	2 412	-
Intérêts courus non échus	558	1 018	1 018	-	-
Autres emprunts obligataires	7 605	9 035	8 874	160	-
Concours bancaires courants	11 988	9 659	9 659	-	-
Dettes de crédit-bail	1 482	1 296	495	801	-
Dépôts et cautionnements reçus	-	18	-	-	18
Total dettes financières	27 361	26 020	22 630	3 373	18

La ventilation des emprunts par nature de taux se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires	4 995	4 995	-
Intérêts courus non échus	1 018	1 018	-
Autres emprunts obligataires	9 035	9 035	-
Concours bancaires courants	9 659	9 659	-
Dettes de crédit-bail	1 296	1 296	-
Dépôts et cautionnements reçus	18	18	-
Total dettes financières	26 020	26 020	-

Les principales variations des emprunts sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 727	-	(732)	-	4 995
Intérêts courus non échus	558	-	-	459	1 018
Autres emprunts obligataires	7 605	2 000	(271)	(300)	9 035
Concours bancaires courants	11 988	-	-	(2 329)	9 659
Dettes de crédit-bail	1 482	-	(186)	-	1 296
Dépôts et cautionnements reçus	-	18	-	-	18
Total dettes financières	27 361	2 018	(1 189)	(2 170)	26 020

9.9 Impôts différés

La prise en compte, au 30 juin 2024, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Impôts différés (en milliers d'euros)	31/12/2023	Variations de périmètre	Impact Résultat	Impact Réserve	30/06/2024
Créances IDA sur frais sur titres	9				9
Location Financement	371		(47)		324
Activation des déficits reportables	42				42
Compensation IDA / IDP	(373)		34		(338)
Total impôts différés actifs	49	-	(12)	-	37
Provisions réglementées	2		1		3
Elimination provisions internes	-				-
Location-financement	371		(64)		306
Subventions	144			75	218
Frais d'émission d'emprunts			11		11
Compensation IDA / IDP	(372)		34		(338)
Total impôts différés passifs	144	-	(18)	75	201
Total impôts différés nets	(95)	-	6	(75)	(163)



Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Impôts différés actifs	37	49
Impôts différés passifs	201	144
Impact réserves	(75)	12
Impact résultat	6	95

9.10 Autres passifs à court terme

(en milliers d'euros)	31/12/2023	30/06/2024	< 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	7 029	12 154	12 154
Fournisseurs d'immobilisations	8	8	8
Dettes fiscales et sociales	1 318	1 097	1 097
Dettes diverses	41 490	42 787	42 787
Produits constatés d'avance	1 428	1 395	1 395
Impôt différé passif	144	201	201
Total autres passifs	51 416	57 641	57 641

Conformément au règlement ANC 2020-01, le montant de l'impôt différé passif est présenté dans la section « autre dettes et comptes de régularisations ». Dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2023, le montant était présenté dans la section « provisions ».

Le montant des dettes diverses (42 787 K€) comprend 22 441K€ de Dettes suite à l'acquisition de triple A.

9.11 Amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2024
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations	156	-
Reprises de provisions	11	63
Reprises d'amortissements et de provisions	166	63
Dotations aux amortissements d'exploitation	(4 215)	(5 206)
Dotations aux provisions d'exploitation	(186)	(24)
Dotations charges à répartir		(15)
Dotations d'amortissements et de provisions	(4 400)	(5 245)
Total dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(4 234)	(5 183)

9.12 Résultat financier

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2024
Produits des autres Immos. Financières	-	27
Revenus des autres créances et VMP	-	-
Rep. Sur Provisions & Amts. Financiers	1 355	-
Produits financiers	1 412	27
Intérêts et charges financières	(709)	(659)
Autres charges financières	(2 916)	(0)
Charges financières	(3 625)	(660)
Total résultat financier	(2 213)	(633)

Les charges financières comprennent principalement les intérêts d'emprunts obligataires et bancaires contractés par les entités Sirius Media et Sirius Media Production.

9.13 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	15
Produits exceptionnels sur opérations en capital	445	-
<i>Sur cession d'éléments d'actif incorporel</i>	445	-
Autres produits exceptionnels	(69)	-
Produits exceptionnels	381	15
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(51)	(25)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(505)	-
<i>Sur cession d'éléments d'actif incorporel et corporel</i>	(505)	-
<i>Sur cession d'autres éléments d'actif financier</i>	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	(330)	(155)
Charges exceptionnelles	(886)	(180)
Total résultat exceptionnel	(506)	(165)

9.14 Impôt sur les résultats

9.14.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2024
Impôt sur les bénéfices	1 085	-
Charges (produits) d'impôts différés	(1)	6
Total impôts	1 084	6

Aucun calcul de résultat fiscal n'a été comptabilisé au cours du premier semestre 2024. Le produit d'impôt de 6 K€ correspond à l'imposition différée comptabilisée au 30 juin 2024.

9.14.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	30/06/2024
Résultat avant impôt (y compris dotations aux amortissements sur écart d'acquisition)	(7 413)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	25,00%
Charge / produit d'impôt théorique	1 853
Incidence des :	
- Amortissement de l'écart d'acquisition	-
- Différences permanentes	-
- Effet non reconnaissance impôts	(1 848)
- Consommation de produits d'impôts sur les déficits fiscaux reportables antérieurement non reconnus	-
- Reconnaissance des déficits fiscaux reportables et des autres différences temporaires déductibles	-
- Impacts des variations de périmètre	-
- Crédit d'impôt	-
- Ecart de taux	-
- Autres	(0)
Charge / produit d'impôt effectivement constaté	6
Taux d'impôt effectif (%)	



9.15 Engagements hors-bilan

Engagements donnés		30/06/2024
SIRIUS MEDIA PRODUCTION	Catalogue : emprunt obligataire SOLUTIONS FIDUCIE	750 000
Total	TOTAL	750 000
Engagements reçus		30/06/2024
SIRIUS MEDIA PRODUCTION	PGE HSBC	225 000
	PGE RMM	1 440 000
	PGE BNP	1 102 500
	PGE PALATINE	900 000
		3 667 500
TRIPLE A	La société PARK Capital, actionnaire à hauteur de 49% de la Société, s'est engagée au paiement des actions Sirius Media Production acquises le 12 avril 2022	9 800 442
		9 800 442
Total	TOTAL	13 467 942

Dans le cadre de l'achat des actions de TRIPLE A, SIRIUS MEDIA a repris les engagements, appelés Engagements Initiaux, pris au profit des sociétés SAS BRAIN PRODUCTIONS, CAPUCINE PRODUCTION et LB PRODUCTIONS par PARK CAPITAL (les vendeurs initiaux). Ses engagements sont les suivants :

§ Compléments de prix payés aux vendeurs initiaux représentant un total de 10% des revenus (x) générés par deux films, calculés selon la formule suivante : $\{(x - 20 \text{ millions}) - 50 \text{ millions}\} \times 10\%$

§ Des garanties d'avances aux vendeurs initiaux du montant des impositions dues au titre des cessions initiales, dont l'éventuel paiement viendrait s'imputer sur les montants dus aux vendeurs initiaux tel que détaillés ci-dessus, et pour un montant total maximum de 799.999,99 euros.

10 Autres informations



10.1 Information sectorielle

10.1.1 Actifs immobilisés

La répartition des actifs immobilisés par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Holding	26	26
Production de films	36 135	35 467
Total	36 161	35 493

10.1.2 Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
Holding	0	84
Production de films	205	7 556
Total	205	7 640

10.1.3 Résultat d'exploitation

La répartition du résultat d'exploitation par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2023
Holding	(789)	(821)
Production de films	(5 826)	2 098
Total	(6 615)	1 277



10.2 Information géographique

La répartition géographique des produits d'exploitation est la suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2023	
	France	France	Italie
Chiffre d'affaires	205	7 581	59
Production immobilisée	5 991	6 532	-
Subventions d'exploitation	267	121	-
Autres produits d'exploitation	656	813	-
Total	7 119	15 047	59

10.3 Effectif moyen

Le groupe Sirius est composé de 15 salariés répartis entre Sirius Media Production, Toutes ces Choses, et Sirius Media.

10.4 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

10.5 Parties liées

Les éventuelles transactions effectuées avec les parties liées sont systématiquement conclues par le Groupe aux conditions de marché et ne méritent donc pas d'être mentionnées.

10.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires relatifs aux prestations des commissaires aux comptes au titre du premier semestre 2024 s'élèvent à 45 k€ hors taxes.